

# Classement de réaction au feu des décors

La réglementation impose une classification de réaction au feu des matériaux constituant les décors.

La "réaction au feu" et la "résistance au feu" sont deux choses différentes :

**La réaction au feu** est la représentation d'un matériau en tant qu'aliment du feu (combustibilité, inflammabilité).

**La résistance au feu** est le temps durant lequel l'élément de construction joue son rôle de limitation de la propagation;

---

**Accès aux sous-titres :**

[Classification française](#)

[Classification européenne "Euroclasses"](#)

[Tableau de correspondance des deux classifications](#)

[Espace scénique isolable de la salle](#)

[Espace scénique intégré à la salle](#)

[Espace scénique adossé](#)

---

## Classification française

En France, il existe un classement (*Norme NF P. 92.507*), composé de 5 catégories (M0 à M4), qui définit la **réaction au feu des matériaux**.

La combustibilité est la quantité de chaleur émise par combustion complète du matériau tandis que l'inflammabilité est la quantité de gaz inflammable émise par le matériau.

	Combustibilité	Inflammabilité	Exemples
<b>M0</b>	incombustible	inflammable	pierre, brique, ciment, tuiles, acier, céramique, plâtre, béton, verre
<b>M1</b>	combustible	non inflammable	PVC, dalles minérales de faux-plafonds, polyester, coton
<b>M2</b>	combustible	difficilement inflammable	moquette murale, panneau de particules
<b>M3</b>	combustible	moyennement inflammable	moyennement inflammable bois, revêtement sol caoutchouc, moquette polyamide, laine
<b>M4</b>	combustible	facilement inflammable	papier, polypropylène, tapis fibres mélangées

[Haut de page](#)

## Classification européenne "Euroclasses"

Les "Euroclasses" sont un système de classement en cinq catégories d'exigence :

**A1, A2, B, C, D, E, F** (NF EN 13501-1).

Les "Euroclasses tiennent compte aussi de :

**L'opacité des fumées (quantité et vitesse) notée "s" pour "smoke" :**

S1 : faible quantité/vitesse.

S2 : moyenne quantité/vitesse.

S3 : haute quantité/vitesse.

**Les gouttelettes et débris enflammés notés "d" pour "droplets" :**

d0 : aucun débris

d1 : aucun débris dont l'enflamment dure plus de 10 secondes

d2 : ni d0, ni d1

[Haut de page](#)

## Tableau de correspondance des deux classifications

Le tableau ci-dessous fixe les classes, déterminées selon la *norme NF-EN 13 501-1*, admissibles au regard de catégories M mentionnées dans les règlements de sécurité contre l'incendie.

Classement M Exigence	Euroclasse Classe selon NF EN 13501-1		
Incombustible	A1		
M0	A2	s1	d0
M1	A2	s1	d1
		s2	d0
		s3	d1
	B	s1	d0
		s2	d1
		s3	
M2	C	s1	
		s2	
		s3	
M3	D	s1	
M4 (non goutant)	D	s2	
		s3	
M4	Toutes les classes autres que E, d2 et F		

[Haut de page](#)

### Espace scénique isolable de la salle

**Espace scénique dont le bloc-scène doit être séparable de la salle par un dispositif d'obturation de la baie de scène.** (Rideau de fer par exemple). Les décors doivent être réalisés en matériaux de catégorie M3 ou classés D-s3, d0.

[Haut de page](#)

### Espace scénique intégré à la salle

**Espace constitué par un volume unique contenant un ou des espaces modulables pour les spectateurs et pour les artistes.** Les décors doivent être en matériaux de catégorie M1 ou classés B-s2, d0. Toutefois les décors en matériaux M2 ou classés C-s2, d0 ou en bois M3 ou classés D-s3, d0 sont admis si toutes les

dispositions de l'article *CCH L75* sont respectées.

[Haut de page](#)

### **Espace scénique adossé**

**Espace scénique non isolable fixe situé sur une des parois du bloc-salle.** Les décors doivent être en matériaux M1 ou classés B-s2, d0. Toutefois les décors en matériaux M2 ou classés C-s2, d0 ou en bois classés M3 ou D-s2, d0 sont admis si toutes les dispositions de l'article *CCH L79* sont respectées.

**Aucune exigence de résistance pour les accessoires et les costumes.**

[Haut de page](#)